

CHAPITRE 2. LES ÉTAPES D'UNE IMPLANTATION ÉLECTORALE (1972-1988)

Pascal Perrineau

in Nonna Mayer et Pascal Perrineau , *Le Front national à découvert*

Presses de Sciences Po | Références

1996
pages 37 à 62

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/le-front-national-a-decouvert---page-37.htm>

Pour citer cet article :

Perrineau Pascal, « Chapitre 2. Les étapes d'une implantation électorale (1972-1988) », in Nonna Mayer et Pascal Perrineau , *Le Front national à découvert*
Presses de Sciences Po « Références », 1996 p. 37-62.

Distribution électronique Cairn.info pour Presses de Sciences Po.

© Presses de Sciences Po. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

CHAPITRE 2

LES ÉTAPES D'UNE IMPLANTATION ÉLECTORALE (1972-1988)

Depuis l'implantation du suffrage universel, le paysage politique français a été à plusieurs reprises secoué par de fortes poussées électorales d'extrême droite. Sous la Troisième République, A. Siegfried parle de ce tempérament plébiscitaire qui s'exprime sous les formes du bonapartisme, du boulangisme et du nationalisme :

Depuis la Révolution..., le tempérament bonapartiste, boulangiste, nationaliste ... (quelque nom qu'on lui donne) est resté profondément injecté dans les veines du peuple français... Si l'on se plaçait au point de vue de la république parlementaire, on pourrait dire qu'il y a là un virus que la France n'élimine pas et qui, d'une façon intermittente comme la fièvre, réapparaît périodiquement, avec la même violence et aux mêmes endroits¹.

Cette logique de la « poussée de fièvre » permet encore de rendre compte des principales poussées d'extrême droite sous la Quatrième République et lors des vingt-cinq premières années de la Cinquième République. En 1956, un violent mouvement de résistance au fisc, le mouvement Poujade, capte 11,6 % des suffrages exprimés et amène plus de cinquante députés à l'Assemblée nationale. Mais cet emportement poujadiste, qui a saisi une France essentiellement rurale et rétive devant une modernisation économique et sociale accélérée, disparaît dès 1958 (tableau 1). Quelques années plus tard, un autre combat passéiste — le refus

1. Siegfried (André), *Tableau politique de la France de l'Ouest sous la Troisième République*, Genève-Paris-Gex, Slatkine Reprints, 1980 (1^{re} éd., 1913), p. 495.

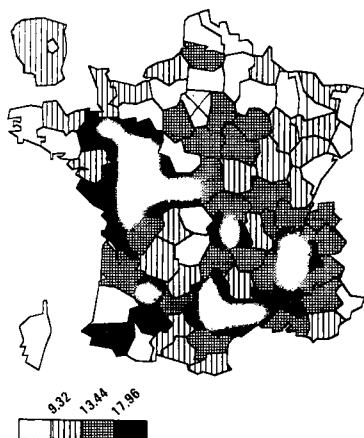
de l'indépendance de l'Algérie — mobilise, au référendum du 8 avril 1962, 9,2 % des suffrages exprimés. Trois ans plus tard, l'éternel avocat de l'Algérie française, J.-L. Tixier-Vignancour, n'attire plus que 5,2 % des suffrages exprimés lors du premier tour de l'élection présidentielle. L'extrême droite semble avoir connu son dernier soubresaut. La scène politique, au cours des années 1960 et 1970, est entièrement occupée par une droite et par une gauche qui s'affrontent autour de la meilleure manière d'utiliser les mannes de la croissance. La révolte de Mai 68 et l'exploitation de la peur du désordre ne profitent aucunement à l'extrême droite qui recueille péniblement 0,1 % des suffrages exprimés aux élections législatives du 23 juin 1968. La poussée régulière de la gauche des années 1970 et les craintes d'une « France rouge » ne nourrissent pas davantage un courant politique qui, dans l'indifférence générale, s'est dotée, en 1972, d'un nouveau parti : le FN.

LE DÉSERT ÉLECTORAL DE L'EXTRÊME DROITE 1972-1981

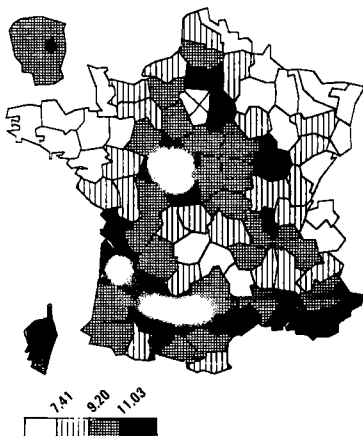
Lorsque le FN est créé, le 5 octobre 1972, l'un des objectifs essentiels est de fédérer plusieurs groupuscules d'extrême droite afin de peser électoralement. L'ambition des fondateurs est grande : ils veulent présenter 400 candidats aux élections législatives de 1973. Le 4 mars 1973, l'extrême droite (tous courants confondus) ne parvient à présenter que 115 candidats et ne rassemble que 0,52 % des suffrages exprimés. Le 5 mai 1974, J.-M. Le Pen ne recueille qu'à peine 0,8 % des suffrages exprimés et ne dépasse le seuil de 1 % que dans 8 des 95 départements français. Même à ce très bas niveau, on retrouve une structure géographique caractéristique du vote « Algérie française » : le littoral méditerranéen, le Sud-Ouest, la vallée de la Loire moyenne et la région parisienne (cartes 2, 3 et 4).

Aux élections européennes du 10 juin 1979, le FN est « doublé » par le « frère ennemi », le Parti des forces nouvelles, qui présente in extremis la liste de l'Union française pour l'Eurodroite dirigée par J.-L. Tixier-Vignancour. Bien que légèrement supérieur au score de J.-M. Le Pen, le résultat enregistré par la liste d'Eurodroite (1,3 % s.e.) reste extrêmement modeste. Celle-

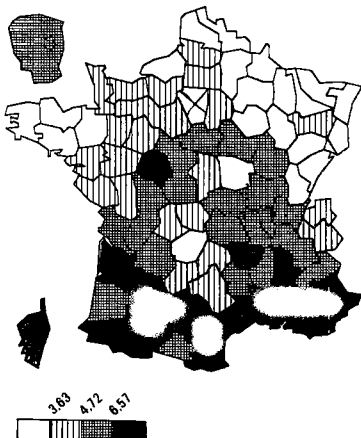
Carte 1. Élections législatives 1956.
P. Poujade plus extrême droite



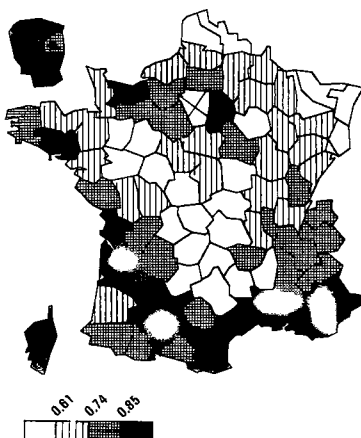
Carte 2. Référendum 8 avril 1962.
Vote "non"



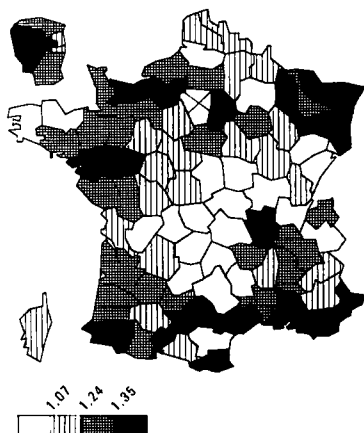
Carte 3. Élection présidentielle 1965.
J.-L. Tixier-Vignancour (premier tour)



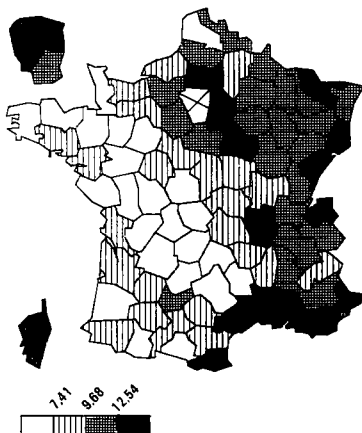
Carte 4. Score J.-M. Le Pen.
Élection présidentielle 1974 (premier tour)



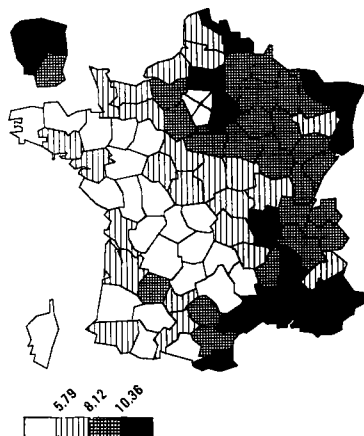
Carte 5. Élections européennes 1979
Eurodroite



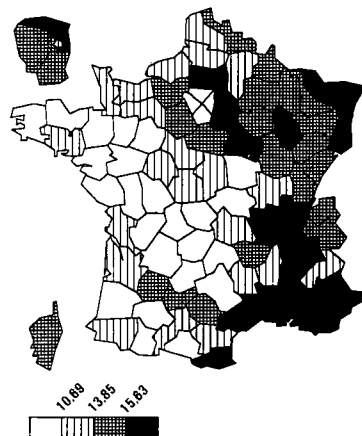
Carte 6. Élections européennes 1984.
Liste FN



Carte 7. Élections législatives 1986.
Front National



Carte 8. Score J.-M. Le Pen.
Élection présidentielle 1988 (premier tour)



ci ne dépasse, avec peine, les 2 % que dans 4 départements : Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Paris et Var. Le niveau global d'influence électorale reste très faible mais la structure d'implantation géographique est plus proche qu'en 1974 de celle de la droite traditionnelle (carte 5).

En 1981, ni le président du FN, J.-M. Le Pen, ni l'animateur du Parti des forces nouvelles, P. Gauchon, ne peuvent recueillir les 500 signatures d'élus indispensables pour pouvoir se présenter à l'élection présidentielle. En pleine embellie socialiste des élections législatives du 14 juin 1981, l'extrême droite ne peut présenter que 160 candidats (dont 74 pour le seul FN) et n'attire que 0,4 % des suffrages exprimés. L'arrivée de la gauche au pouvoir ne déclenche aucune poussée de l'extrême droite dans le corps électoral. Et pourtant, trois ans plus tard, plus de 2 000 000 d'électeurs apportent leur soutien à la liste du Front d'opposition nationale pour l'Europe des patries, emmenée par J.-M. Le Pen.

LES PRODROMES DE LA PERCÉE DU FN 1982-1983

L'érosion de la gauche aux élections cantonales des 14 et 21 mars 1982 (la gauche passe de 56,4 %, s.e. en 1976 à 49,5 % en 1982) bénéficie essentiellement au RPR et à l'UDF. Dans un scrutin local, où elle n'a jamais été à l'aise, l'extrême droite ne parvient à présenter que 65 candidats (pour un nombre total de 7 491 candidats dans 1 945 cantons) et ne recueille que 25 273 voix, soit 0,20 % des suffrages exprimés. Ce mauvais résultat national cache cependant, ici où là, quelques bonnes performances électorales : Dreux-Ouest, 12,62 % ; Dreux-Est, 9,58 % ; Pont-de-Cheruy, 10,34 % ; Grande-Synthe, 13,30 %. Tous ces cantons sont situés en zone urbaine ou péri-urbaine. Néanmoins, cette poussée est loin d'affecter tous les cantons urbains et, par exemple, dans les 4 cantons marseillais (Marseille 13, 16, 20-A, 20-B) où elle est présente, l'extrême droite oscille plus modestement entre 2 et 3 % des suffrages exprimés.

Un an plus tard, lors des élections municipales des 6 et 13 mars 1983 qui voient la crise de confiance vis-à-vis de la gauche s'accroître, l'extrême droite a du mal à occuper le terrain des 36 890 communes de métropole. Dans certaines grandes villes,

elle parvient cependant à présenter des listes (10 des 20 arrondissements parisiens, Nice, Montpellier) ; dans d'autres villes, elle parvient à figurer sur des listes de droite traditionnelle (Dreux, Grasse, Antibes, Toulon, Béziers, Aix-en-Provence). Enfin, à Roubaix et Marseille par exemple, apparaissent des listes sécuritaires dont les préoccupations ne sont pas très éloignées de celles des listes d'extrême droite. Très imparfaitement représentée, l'extrême droite ne recueille que 27 970 suffrages (soit 0,1 % s.e.) et 211 des 501 278 sièges de conseillers municipaux. Ces médiocres performances nationales ne doivent pas cacher, ici et là, quelques bons résultats : 5,9 % pour la liste Marseille-Sécurité dans le premier secteur de Marseille, 9,6 % pour la liste « Roubaix aux Roubaisiens », 11,3 % pour la liste du FN dirigée par J.-M. Le Pen dans le 20^e secteur de Paris. Ces bons résultats sont tous enregistrés dans des contextes urbains à forte population immigrée et où le sentiment d'insécurité est aigu. En ce début d'année 1983, on a l'impression que certains terrains urbains peuvent faire sortir l'extrême droite de son isolement électoral.

Cependant, dans l'immense majorité des cas, le mécontentement politique et sociétal profite à l'opposition de droite traditionnelle qui ravit à la gauche 30 des 220 villes de plus de 30 000 habitants. L'extrême droite n'a pas encore acquis la « visibilité » politique qui lui permettrait de capitaliser son électorat potentiel.

Les élections partielles de la fin de l'année 1983 vont le lui permettre. Dans deux élections municipales partielles (Dreux, Aulnay-sous-Bois) et dans une élection législative partielle (2^e circonscription du Morbihan), le FN s'impose comme un partenaire électoral de poids.

Le 4 septembre 1983, à Dreux, sur un terrain « travaillé » depuis plusieurs années par les époux Stirbois, la liste du FN emmenée par J.-P. Stirbois rassemble 16,7 % des suffrages exprimés. La liste RPR-UDF dirigée par J. Hieaux choisit, pour battre la liste sortante de gauche, de fusionner entre les deux tours avec la liste du FN. Cette alliance locale de la droite traditionnelle avec l'extrême droite est avalisée, sauf quelques voix isolées, par les directions nationales de l'UDF et du RPR. Au second tour, la liste RPR-UDF-FN l'emporte largement sur la liste de gauche : plus de 55 % des électeurs de Dreux approuvent l'alliance avec l'extrême droite permettant de battre la gauche. Un mois plus tard, à Aulnay-sous-Bois, une liste du FN

attire 9,3 % des suffrages exprimés. En meilleure position qu'à Dreux, la liste d'opposition dirigée par le RPR refuse l'alliance avec le FN pour le second tour. Enfin, le 11 décembre 1983, le leader du FN rassemble 12 % des suffrages exprimés dans la 2^e circonscription du Morbihan. La « victoire » de Dreux a libéré un espace politique pour l'extrême droite.

L'extrême droite semble renaître de ses cendres, mais cette renaissance n'est alors perceptible que dans des élections partielles et des sondages. Reste à savoir si elle peut relever le défi d'une élection dans le cadre national.

L'EXPLOSION ÉLECTORALE : LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES 17 JUIN 1984

Au soir du 17 juin, le résultat de la liste dirigée par J.-M. Le Pen est retenu comme étant le trait le plus significatif et important du scrutin : avec 11,2 % (s.e.) et plus de 2 million d'électeurs, la liste du FN se rapproche du niveau atteint par les listes poujadistes et d'extrême droite aux élections législatives du 2 janvier 1956 (12,8 % s.e. et 2 744 562 électeurs).

Cependant, malgré la ressemblance des niveaux et la filiation poujadiste du leader du FN, l'électorat d'extrême droite a une structure d'implantation géographique très largement différente de celle du poujadisme (cartes 1 et 6). En 1956, le vote Poujade était enraciné surtout dans des régions rurales : Maine, Vendée, Poitou, Berry, Bourbonnais, Quercy, Rouergue et Cévennes. En 1984, dans la plupart des bastions du poujadisme, le FN réalise des scores médiocres : Maine-et-Loire, 7,2 % ; Mayenne, 6,2 % ; Charente-Maritime, 7,9 % ; Deux-Sèvres, 5,3 % ; Gers, 7,7 %. Largement émancipé des anciennes terres poujadistes, le FN de 1984 l'est aussi (à un moindre degré) des terres du vote « Algérie française ». En 1962 et 1965, celui-ci était avant tout structuré par la présence des Pieds-Noirs nombreux en Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte-d'Azur (cartes 2 et 3). En 1984, tout en gardant le bastion de la bordure méditerranéenne, l'extrême droite pousse son avantage dans la France urbaine du Sud-Est, de l'Est et du Nord. Le vote d'extrême droite ne traduit plus la plainte d'une France du passé, comme

en 1956, 1962 et 1965, mais exprime plutôt le mal de vivre d'une France urbaine et moderne, touchée par la crise. La géographie de l'implantation du FN échappe, pour une bonne part, à l'implantation traditionnelle de l'extrême droite. Elle recouvre à la fois des terres de gauche (Languedoc, Provence) et des terres de droite (Est, Alpes du Nord). La logique de l'implantation du FN semble être plus sociale que politique. Aucune relation forte n'apparaît entre l'évolution de la droite classique de 1981 à 1984 et le niveau du FN en 1984 (le coefficient de corrélation au niveau départemental est de -0.09). Même absence de relation entre l'évolution de la gauche de 1981 à 1984 et le niveau atteint par le FN en 1984 (coefficient de corrélation entre évolution de l'électorat communiste et niveau de l'électorat Le Pen : -0.27 ; coefficient de corrélation entre évolution de l'électorat socialiste et niveau de l'électorat Le Pen : 0.36).

En revanche, de forts liens apparaissent entre certaines caractéristiques sociales (urbanisation, taux de population immigrée) et implantation du vote FN. Les zones de force du FN appartiennent à la France des grandes métropoles urbaines (tableau 2) et des importantes concentrations de population immigrée. Sans être parfaite, la corrélation entre le pourcentage de population étrangère (ou maghrébine) et le niveau du vote FN est forte au niveau départemental (coefficient : 0.89)¹. Le terrain d'élection du FN est celui des grandes agglomérations cosmopolites : Roubaix-Tourcoing, Paris et la région parisienne, Nancy-Metz, Mulhouse-Belfort, Lyon-Saint-Etienne, Montpellier-Marseille-Nice. Dans nombre de communes de ces agglomérations urbaines, le FN rassemble environ un électeur sur cinq : Roubaix, 19,1 % (s.e.) ; Mantès-la-Jolie, 19,2 % ; Dreux, 19,3 % ; Mulhouse, 18,7 % ; Saint-Priest, 20,7 % ; Rillieux-la-Pape, 21,2 % ; Saint-Etienne, 17,1 % ; Montpellier, 19,7 % ; Marseille, 21,4 % ; Toulon, 22,3 % ; Nice, 22,8 %.

1. Il faut noter cependant que cette corrélation forte au niveau départemental a tendance à disparaître dès que l'on passe à un niveau plus fin. Par exemple, dans une enquête relative à la relation entre le pourcentage d'étrangers et le vote en faveur du FN dans les 532 communes du département de l'Isère, le coefficient de corrélation entre ces deux variables est de 0.09 en 1984, 0.11 en 1986 et 0.05 en 1988 (cf. Ivaldi (Gilles), *Le Front national dans le département de l'Isère*, mémoire de diplôme, IEP de Grenoble, 1988). La liaison statistique entre les deux variables, forte au plan départemental et inexistante au plan communal, traduit le fait que la présence d'étrangers et d'immigrés ne structure que très indirectement le vote en faveur du FN.

On aurait pu imaginer que ce succès, recueilli dans une élection européenne sans enjeu clair et mobilisateur (56,8 % seulement de participation électorale), ne connaisse aucun lendemain et que l'électorat du FN se reclasse à l'occasion des élections cantonales de mars 1985 sur les candidats de la droite traditionnelle. Tel n'est pas le cas.

LA CONFIRMATION LOCALE :
LES ÉLECTIONS CANTONALES
10 et 17 MARS 1985 ¹

Avant de trouver des voix, l'extrême droite a trouvé des candidats : 1 521 candidats en mars 1985 contre 65 candidats en mars 1982. Ces candidats attirent 8,8 % des suffrages exprimés (5,7 % inscrits) : un record pour l'extrême droite dans des élections locales. Ce score laisse supposer que le FN est aux environs de 10 % des suffrages exprimés en termes d'influence nationale. En effet, il n'a pu recenser ses soutiens électoraux dans un quart environ des cantons où il est absent. Là où il est présent, il tient bien son électorat et progresse même en zone urbaine. Par exemple, dans les 90 cantons de la région Rhône-Alpes où il est présent en 1985, le FN passe de 7,1 % des électeurs inscrits en 1984 à 7,4 % en 1985. Les cantons où l'extension de l'électorat est particulièrement sensible sont toujours des cantons urbains : Bourg-lès-Valence, + 1,4 ; Echirolles-Est, + 2,2 ; Grenoble 6, + 1,5 ; Saint-Etienne Sud-Ouest 2, + 1,2 ; Givors, + 1,4 ; Lyon 12, + 1,5 ; Saint-Fons, + 2,3 ; Villeurbanne Nord-Ouest, + 1,7 ; Villeurbanne Sud, + 1,8.

Pour la première fois, l'extrême droite semble avoir réussi à « fixer » son électorat dans une élection qui, a priori, ne lui était pas favorable (élection locale, à forte dimension notabiliaire). Le FN s'installe en milieu urbain. Les départements ruraux restent souvent pour lui de véritables « terres de mission ». Le Cantal, la Corrèze et l'Aveyron ont, par exemple, accordé moins de 1 % de leurs suffrages au FN (d'ailleurs souvent absent dans de nombreux cantons). En revanche, l'extrême droite réalise d'excellents scores dans les cantons urbains où elle contrôle parfois plus de

1. Perrineau (Pascal), « Le Front national : un électorat autoritaire », *Revue politique et parlementaire*, 918, juillet-août 1985, p. 24-31.

20 % des suffrages exprimés (Cannes-Centre ; Nice 8, 11 et 14 ; Aix-en-Provence Sud-Ouest ; l'ensemble des cantons renouvelables à Marseille et à Montpellier ; Tourcoing Nord-Est ; Lyon 2 ; Strasbourg 10 ; Toulon 2, 5 et 9 ; Montfermeil ; Alfortville Nord, Perpignan 1).

Fort de cette influence, le FN peut maintenir ses candidats dans 114 des 1 231 cantons non pourvus à l'issue du premier tour. Dans un premier temps, irrité par les directives nationales de l'UDF et du RPR qui refusent le désistement en faveur d'un candidat FN arrivé en tête à l'issue du premier tour, J.-M. Le Pen annonce, le lundi 11 mars, que les candidats du FN ayant obtenu plus de 10 % des inscrits ou étant arrivés en seconde position au premier tour, se maintiendront au second tour. Le leader du FN précise que cette position est une réponse « aux attaques scandaleuses des états-majors politiques du RPR et de l'UDF qui préfèrent la victoire d'un socialiste plutôt que celle d'un FN ». Après avoir soufflé le froid, le mercredi 13 mars, le bureau politique du FN souffle le chaud et « demande à tous les candidats dont le maintien permettrait l'élection d'un communiste ou d'un socialiste de retirer leur candidature et de soutenir activement ceux des candidats de l'opposition qui condamneraient publiquement l'ostracisme dont nous sommes victimes ». A la suite de cette nouvelle directive, on ne retrouve plus que 50 candidats du FN au second tour : 10 sont opposés à un candidat de gauche, 13 à un candidat de droite et 27 participent à des « triangulaires ».

A part le canton de Marseille 2, où J. Roussel (soutenu par le FN) est élu contre H. Santoni (RPR), le FN échoue dans 49 cantons. Partout ses scores sont inférieurs aux reports escomptés, que le candidat du FN se soit trouvé en position de duel avec un candidat de gauche, en concurrence avec un candidat de la droite classique ou mêlé à une « triangulaire ». Dans aucun des 10 cantons où il était opposé à la gauche, le FN ne parvient à rassembler une majorité d'électeurs — même là où la droite était, dans son ensemble, très majoritaire au premier tour.

La moitié environ de l'électorat de la droite classique semble avoir refusé de voter au second tour pour le candidat FN (c'est le cas, par exemple, à Montpellier 7, Apt, Marseille 9 et 17, Roubaix Est, Avignon Sud, Saint-Fons, Châtillon-sur-Chalaronne). Lorsque le FN défend seul les couleurs de la droite au second tour, les reports de la droite traditionnelle sur le candidat d'extrême droite sont défectueux. En revanche, dans les nombreux

cantons où l'électorat FN est en position clef pour faire élire un candidat de la droite classique au second tour, il semble qu'il se reporte, en général, assez bien sur celui-ci. Par exemple, dans les 15 cantons isérois où il y a deux tours et un candidat du FN au premier tour (qui rassemble en moyenne 10,9 % s.e.), la droite classique ne perd, au second tour, que 1,9 % des suffrages exprimés par rapport au total des voix de droite du premier tour. Cependant, l'appréciation de ces mouvements de report d'un tour à l'autre doit être prudente dans la mesure où il est impossible de distinguer dans l'évolution des voix d'un candidat ce qui est dû à la mobilisation de son électorat potentiel, ce qui est dû aux échanges entre l'abstention et la participation et, enfin, ce qui relève des éventuels transferts de l'électorat potentiel de l'adversaire.

Avec ces élections cantonales de mars 1985, le FN montre qu'il faut compter avec lui, même dans une élection locale, mais que son pouvoir est plus un pouvoir d'empêcher ou de favoriser l'élection des candidats de la droite traditionnelle que de permettre l'élection de ses propres candidats. Sur 2 044 cantons soumis à renouvellement, le FN n'en obtient qu'un au soir du 17 mars. Le scrutin majoritaire à deux tours ne permet au FN que de jouer les « supplétifs ». La représentation proportionnelle prévue pour les élections législatives et régionales du 16 mars 1986 lui laisse espérer un changement de rôle.

LA CONFIRMATION NATIONALE : LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES 16 MARS 1986

A la veille des élections législatives du 16 mars, on peut constater que l'extrême droite enregistre depuis deux ans de bons résultats mais cela uniquement dans des élections intermédiaires sans enjeu national ni sanction. Tel n'est pas le cas le 16 mars 1986. Les élections législatives vont dégager une nouvelle majorité parlementaire et le FN risque de pâtir d'un « vote utile » à droite. Ce phénomène de « vote utile » entame l'électorat d'extrême droite : les sondages « sortie des urnes » évaluent à environ un tiers le pourcentage d'électeurs de J.-M. Le Pen de 1984 qui rejoignent, en 1986, la droite classique. Malgré cette perte, le

FN se maintient aux alentours de 10 % des suffrages exprimés, car les « brebis égarées de la droite traditionnelle » sont remplacées, en 1986, par de nouveaux électeurs moins politisés et en provenance (dans la proportion d'un sur deux) de l'abstention ou de la non-inscription¹. Ce chassé-croisé d'électeurs permet aux listes législatives du FN de rassembler 2 760 880 électeurs (soient 9,9 % s.e.) et d'envoyer 35 des siens siéger au Palais-Bourbon. Avec 7,4 % des électeurs inscrits, le FN n'a jamais été aussi bien implanté électoralement (en 1984, il ne réunissait que 6 % des inscrits). Aux élections régionales, le FN attire 9,6 % des suffrages exprimés (7,1 % inscrits), fait rentrer dans 21 des 22 conseils régionaux métropolitains plus de 130 conseillers régionaux et assure la victoire du candidat de la droite classique à la présidence régionale dans six régions (Haute-Normandie, Picardie, Franche-Comté, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées). En Provence-Alpes-Côte-d'Azur, bien que la droite classique dispose de la majorité relative, une alliance est passée entre celle-ci et le FN. Ces soutiens ou accords sont récompensés par l'entrée du FN dans plusieurs exécutifs régionaux : une vice-présidence dans trois régions (Haute-Normandie, Picardie, Languedoc-Roussillon) et deux en Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

Cette implantation électorale renforcée a les mêmes assises géographiques qu'en 1984 et 1985 (carte 7). La polarisation entre la France située à l'Est d'une ligne Le Havre-Valence-Toulouse et la France située à l'Ouest s'est même renforcée. Les 13 départements où le vote FN progresse (à la fois vis-à-vis des inscrits et des suffrages exprimés) sont tous (sauf la Manche) situés à l'Est de la ligne Le Havre-Valence-Toulouse. En revanche, tous les départements où le FN enregistre une chute (en termes de pourcentage des inscrits) sont localisés (sauf les deux Corse) à l'Ouest de cette ligne. De 1984 à 1986, le FN se renforce dans certains de ses bastions et s'affaiblit dans ses « terres de mission ». Le terrain de l'urbanisation et de l'immigration alimente continûment l'électorat du FN. C'est sur un terrain urbain populaire que le FN résiste le mieux électoralement

1. Perrineau (Pascal), « Le Front national : un électorat de la crainte », *CFDT-Aujourd'hui*, 88, février 1988, p. 22-32.

de 1984 à 1986¹. Cet enracinement du FN dans les villes populaires atteste la prolétarianisation de son électorat. L'évolution du vote FN correspond toujours plus à une logique sociale qu'à une logique politique. En effet, ni l'évolution de la droite classique, ni celle de la gauche ne semblent éclairer l'évolution du FN de 1984 à 1986 (coefficient de corrélation entre l'évolution de la droite classique et l'évolution de l'extrême droite : - 0.32, coefficient de corrélation entre l'évolution du PC et l'évolution de l'extrême droite : 0.12, coefficient de corrélation entre l'évolution du PS et l'évolution de l'extrême droite : - 0.21). L'électorat du FN est un nouvel électorat qui ne s'inscrit véritablement dans aucune tradition politique préexistante. Comme tout électorat protestataire, il s'est formé à partir de multiples courants que l'approche écologique (au niveau départemental) ne peut saisir dans toute leur diversité.

LA MARÉE LEPÉNISTE :
L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE
24 AVRIL 1988²

L'élection présidentielle est d'habitude peu propice à l'expression électorale des candidats extrémistes. Or le 24 avril, avec 4 367 269 voix, soit 14,4 % des suffrages exprimés, J.-M. Le Pen établit le record historique d'implantation électorale de l'extrême droite en France. L'enjeu présidentiel élevé et la piètre image présidentielle du candidat n'ont pas empêché plus de quatre millions d'électeurs de déposer dans l'urne un bulletin au nom de J.-M. Le Pen. Cette exceptionnelle poussée lepéniste s'est faite selon certaines lignes de force géographiques et sociales.

L'extrême droite s'est partout renforcée mais la poussée reste inégalement répartie dans l'espace national. La progression est forte en Picardie, dans l'Est, en Rhône-Alpes, dans les Hautes-Alpes et dans le Var. Ces régions et départements sont des zones d'implantation traditionnelle du FN depuis 1984 et appartiennent

1. Jaffré (Jérôme), « Front national : la relève protestataire », p. 211-229, dans Dupoirier (Elisabeth), Grunberg (Gérard) éd., *Mars 1986 : la drôle de défaite de la gauche*, Paris, PUF, 1986, p. 216.

2. Perrineau (Pascal), « Les ressorts du vote Le Pen », p. 19-21, dans Habert (Philippe), Ysmal (Colette) éd., *L'élection présidentielle 1988*, Paris, *Le Figaro*/Études politiques, 1988, p. 194.

tous à cette France située à l'Est de la ligne Le Havre-Valence-Perpignan (carte 8). L'extrême droite se renforce essentiellement, comme en 1986, dans ses zones de force. Seuls, à l'Ouest de la ligne ci-dessus, quatre départements enregistrent une forte poussée de l'influence lepéniste : le Morbihan où J.-M. Le Pen bénéficie de son statut « d'enfant du pays », le Lot-et-Garonne et le Tarn-et-Garonne situés dans cette vallée de la Garonne où la surenchère politique et un certain populisme enflamment épisodiquement les esprits ; enfin, la Haute-Loire, vieille terre de droite qui jouxte les bastions urbains du lepénisme que sont devenus les départements de la Loire et du Rhône. L'extrême droite puise sa substance électorale auprès de tous les courants politiques. Plus les forces politiques traditionnelles (PC, PS, RPR-UDF) perdent (ou gagnent peu) de suffrages de 1981 à 1988, plus le niveau électoral atteint par J.-M. Le Pen est élevé (tableau 3). Cette « vampirisation » des divers électorats traditionnels est également sensible au niveau sociologique (tableau 4). Contrairement au poujadisme de 1956, enfermé dans son bastion de petits travailleurs indépendants, ou du tixiérisme de 1965 replié sur un électorat de Pieds-Noirs et de quelques métropolitains nostalgiques de la France coloniale, le lepénisme de 1988 plonge ses racines dans tous les milieux sociaux. Cependant, il atteint et dépasse même les 20 % dans deux mondes : celui de la boutique et celui de l'atelier. En 1988, J.-M. Le Pen a réalisé la synthèse du poujadisme d'antan et de la protestation ouvrière. En 1984, il avait surtout attiré le monde de la boutique et des cols blancs. En 1986, tout en gardant les premiers, il avait perdu nombre des seconds et les avait remplacés par une plèbe en colère. En 1988, la fusion politique de ces diverses clientèles est en cours. Cette fusion s'opère autour d'une protestation commune. On retrouve, en 1988, les préoccupations qui taraudent l'électorat d'extrême droite depuis quatre ans : immigration et insécurité (tableau 5). Ces inquiétudes urbaines permettent de comprendre les très hauts niveaux atteints par J.-M. Le Pen dans des départements comme les Bouches-du-Rhône (26,40 % s.e.), le Gard (20,59 %), la Moselle (19,91 %), la Seine-Saint-Denis (19,81 %) ou encore le Rhône (18,03 %). Mais elles ne permettent pas d'épuiser la réalité du vote lepéniste dans des départements comme le Bas-Rhin (21,94 %), le Haut-Rhin (21,71 %), les Alpes-de-Haute-Provence (16,72 %), l'Ain (16,09 %), l'Yonne (15,73 %) ou encore le Lot-et-Garonne (15,42 %). Dans certains de ces

départements, comme l'Ain et le Lot-et-Garonne, où les couches sociales moyennes traditionnelles sont encore nombreuses, la thématique antifiscale et anti-étatique du leader du FN a séduit un électorat de type poujadiste. On retrouve des traces de cette motivation poujadiste dans la bonne place réservée au problème des impôts dans les motivations de vote de l'électorat lepéniste (tableau 5). En revanche, parmi les thèmes peu privilégiés par cet électorat figure celui de la construction de l'Europe. Ce thème, dont les vertus et les charmes ont été vantés par les trois grands candidats, n'a pas fait recette à l'extrême droite. Cette réticence vis-à-vis de l'Europe traduit non seulement une inquiétude à l'égard de l'échéance du grand marché unique de 1993 mais aussi la pérennité, ici et là, d'une vieille tradition nationaliste. Dans nombre de départements de l'Est (Meuse, Vosges, Moselle, Bas-Rhin, Haut-Rhin) où un nationalisme cocardier a connu quelques succès historiques (en 1919, les listes du Bloc national battaient des records dans ces départements), J.-M. Le Pen a récupéré une partie de l'héritage. Ce nationalisme, dans une tradition toute barrésienne, est un nationalisme de rétraction, recroquevillé sur l'hexagone : la faible importance que les électeurs lepénistes accordent au rôle de la France dans le monde est, à cet égard, très significative (tableau 5). La récupération de cet héritage nationaliste s'est faite d'autant plus facilement que l'évolution libérale et européenne du mouvement gaulliste depuis sept ans le laissait en déshérence.

Les motivations, qui amènent au vote Le Pen, sont donc plurielles et attestent l'hétérogénéité politique des électeurs lepénistes. Celle-ci s'est exprimée dans la diversité des choix de second tour des électeurs de J.-M. Le Pen ainsi que dans leurs reclassements à l'occasion des législatives. Dans le sondage « sortie des urnes » réalisé le 28 avril par l'institut CSA, seuls 54 % des électeurs lepénistes déclarent avoir l'intention de voter pour J. Chirac le 8 mai¹. 29 % choisissent l'abstention au second tour, alors que 17 % affirment avoir l'intention de voter pour F. Mitterrand. Le 8 mai, sur 100 électeurs de J.-M. Le Pen qui se rendent aux urnes, 22 votent pour F. Mitterrand et 78 pour J. Chirac². D'origines sociales très diversifiées, venus au vote

1. Sondage « sortie des urnes » CSA, réalisé le 24 avril 1988 auprès de 5 424 électeurs.

2. Sondage « sortie des urnes » CSA, réalisé le 8 mai 1988 auprès de 3 993 électeurs.

Le Pen à partir de motivations diverses, les électeurs lepénistes font preuve d'une grande dispersion politique quand J.-M. Le Pen n'est plus présent dans la compétition électorale. Ce caractère composite est également décelable dans les intentions de vote des électeurs lepénistes dans la perspective d'élections législatives anticipées.

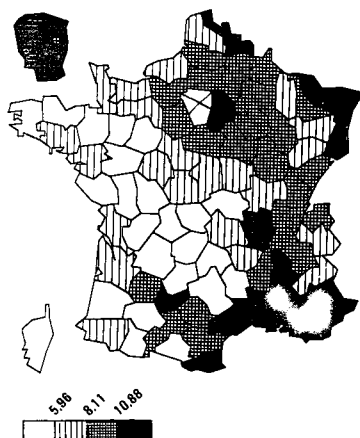
LE REFLUX LÉGISLATIF :
LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES
12 ET 19 JUIN 1988¹

Un mois et demi avant les élections législatives, 57 % seulement des électeurs lepénistes prévoient de voter pour un candidat du FN aux législatives, 20 % affirment leur intention de revenir vers un candidat de droite modérée, 7 % vers un candidat de gauche et 14 % ne donnent pas de précision ou déclarent une intention d'abstention ou de vote blanc ou nul². Ces électeurs sont remplacés pour une part par des électeurs qui n'avaient pas choisi J.-M. Le Pen le 24 avril : 3 % des électeurs d'A. Laguiller, 1 % des électeurs d'A. Lajoinie, 2 % des électeurs d'A. Waechter, 2 % des électeurs de R. Barre et 1 % des électeurs de J. Chirac ont l'intention de voter pour un candidat du FN aux législatives. Au terme de ce chassé-croisé d'électeurs, l'extrême droite se retrouve avec 9,5 % d'intentions de vote, soit un score très proche de celui des législatives de 1986 (9,9 %). Le 5 juin, elle rassemble 9,8 % des suffrages exprimés. Le reflux n'a rien d'une déroute et ramène l'extrême droite sur ses positions des années 1984-1986 (carte 9). Ce reflux est dû à une démobilisation des électeurs de J.-M. Le Pen, à une offre politique très partisane, à la prégnance de la logique notabiliaire dans le cadre du scrutin majoritaire à deux tours et à la stratégie de candidature unique adoptée par l'URC. Le très fort mouvement d'abstention, qui caractérise les élections législatives, semble toucher particulièrement les zones de force du lepénisme, et notamment nombre de circonscriptions de l'Est où J.-M. Le Pen avait enregistré un vif succès le 24 avril :

1. Perrineau (Pascal), « Front national : la drôle de défaite », art. cité p. 30-31 dans Habert (Philippe), Ysmal (Colette), dir., *Élections législatives 1988*, Paris, *Le Figaro*/Études politiques, 1988, p. 178.

2. Sondage « sortie des urnes » CSA, 24 avril 1988.

Carte 9. FN plus divers extrême droite.
Élections législatives 1988 (premier tour)



par exemple, dans la 3^e circonscription du Haut-Rhin, dans les 5^e et 7^e circonscriptions de Moselle, l'abstention progresse de 17 à 23 points et le FN perd de 10 à 12 points entre le 24 avril et le 5 juin. Une partie de l'électorat lepéniste protestataire lors de la présidentielle, venue de l'abstention, y retourne à l'occasion des législatives. Chez certains électeurs, la rancœur vis-à-vis de la classe politique prend successivement deux formes : le vote Le Pen à l'élection présidentielle, puis l'abstention aux législatives. Il faut dire que nombre de candidats du FN sont des « obscurs et des sans-grade ». Contrairement aux législatives de 1986, où le FN avait réussi une véritable opération de « lifting politique » en attirant à lui des notables de la droite traditionnelle¹, en 1988, il est surpris par la précipitation des échéances électorales et élabore à la hâte une liste de candidats au profil très militant. Une certaine « dénotabilisation », qui avait commencé avec les départs de B. Chauvierre, d'Y. Briant et d'O. d'Ormesson, se poursuit avec l'éloignement de G. Le Jaouen, dans la Loire, et le retour, à Paris, d'E. Frédéric-Dupont sous les bannières de la

1. Perrineau (Pascal), « Quel avenir pour le Front national ? », *Intervention*, 15, janvier-février-mars 1986, p. 33-41.

droite classique. Cette difficulté à recruter au-delà du vivier militant a d'autant plus handicapé le FN que ces élections législatives ont été empreintes d'une forte logique notabiliaire. PC, PS, RPR et UDF disposent d'un solide réseau d'élus locaux dont beaucoup sont candidats aux élections législatives. A gauche comme dans la droite classique, ces candidats implantés souvent depuis longtemps « tirent » leur formation politique vers le haut et lui permettent de progresser par rapport aux niveaux enregistrés lors de l'élection présidentielle. Tel n'est pas le cas du FN qui ne dispose que de 32 députés et de 137 conseillers régionaux élus de fraîche date. Cette absence d'un réseau dense d'élus désavantage le FN et entraîne le transfert de nombreux électeurs de J.-M. Le Pen vers les candidats des grandes formations et particulièrement ceux du RPR et de l'UDF. Ce transfert est accentué par la stratégie de candidature unique retenue par l'URC, stratégie qui rend hautement improbable l'arrivée en tête de la droite d'un candidat du FN. Annoncée officiellement le 17 mai, l'Union du rassemblement et du centre suscite une réaction très vive du leader du FN : « La candidature unique me semble être une violation de la philosophie du scrutin à deux tours... Partout où l'UDF et le RPR présenteront des candidats uniques, ils prendront le plus grand risque de voir le candidat du Front national se maintenir au second tour.¹ » Jean-Marie Le Pen avait fait ses comptes : alors qu'il arrivait, à l'élection présidentielle, en tête de la droite dans 124 des 555 circonscriptions métropolitaines, il ne parvenait à faire mieux que J. Chirac et R. Barre rassemblés que dans 7 circonscriptions. La stratégie d'union retenue par la droite classique rend ainsi quasi impossible l'arrivée d'un candidat du FN en tête de la droite. Cette perspective ne peut que nourrir le « vote utile » de nombreux électeurs d'extrême droite en faveur du candidat de l'URC. En effet, au soir du 5 juin, le FN n'est en tête de la droite que dans 9 circonscriptions (8 dans les Bouches-du-Rhône, 1 dans le Var). Après avoir menacé le RPR et l'UDF de « faire élire dans chaque circonscription le candidat socialiste », J.-M. Le Pen change de discours d'autant plus facilement que la droite classique oublie ses engagements de ne passer aucun accord avec le FN. L'accord de désistement conclu entre J.-C. Gaudin et J.-M. Le Pen amène le retrait des candidats de l'URC au profit des

1. *Le Monde*, 19 mai 1988.

candidats du FN dans 8 des 16 circonscriptions des Bouches-du-Rhône alors que celui-ci retire ses candidats dans les 8 autres circonscriptions au profit de l'URC. Cet accord fait des émules dans certaines circonscriptions du Var, des Alpes-Maritimes ou encore du Gard. La menace de maintien n'est mise à exécution que dans 4 circonscriptions (2^e des Pyrénées-Orientales, 5^e du Haut-Rhin, 13^e du Rhône et 5^e du Var). Cette reconnaissance des candidats d'extrême droite comme seuls et uniques représentants de la droite au second tour est une véritable victoire politique pour le FN qui n'avait jusqu'alors réussi à séduire que quelques maires en difficulté dans le cadre d'élections partielles. L'accord des Bouches-du-Rhône marque l'intégration provisoire de l'extrême droite dans la famille de l'union de la droite. Cette ouverture de la droite classique à l'extrême droite offre à celle-ci une « respectabilité » politique dont elle pourra se prévaloir pour les échéances électorales à venir. Cependant, dans l'immédiat, l'accord a toutes les allures d'un marché de dupes dans la mesure où il sert davantage à sauver des candidats de l'URC en difficulté qu'à faire élire des candidats du FN. Représentant unique de la droite au second tour dans 9 circonscriptions, le FN pouvait l'emporter « sur le papier » dans 6 circonscriptions où les droites étaient majoritaires au premier tour (dans les Bouches-du-Rhône : 50,4 % dans la 10^e circonscription, 51,5 dans la 9^e, 51,9 % dans la 12^e, 57,6 % dans la 3^e, 60,3 % dans la 5^e ; dans le Var : 61,7 % dans la 3^e). Il ne l'emporte que dans la 3^e circonscription du Var où Y. Piat obtient 53,7 % des suffrages exprimés. Cet échec à emmener la droite à la victoire est dû à la fois à la mobilisation de la gauche et d'une partie des abstentionnistes du premier tour mais aussi à la défection d'une partie des électeurs de la droite classique. Dans l'ensemble des 9 circonscriptions où il affrontait seul la gauche, le FN perd, au second tour, 1,98 % des électeurs inscrits par rapport au total des voix de droite du premier tour¹. De majoritaire au premier tour (52,2 % s.e.), la droite devient minoritaire au second tour (46 %). Cet échec ne doit pas cacher le fait que les candidats du FN ont amélioré de 13,49 % des électeurs inscrits leur score du premier tour. Cette poussée très sensible n'a pu se faire que grâce aux reports d'une large majorité des électeurs de la droite classique « libérés » et « décomplexés » par des leaders de l'URC

1. Cf. Perrineau (Pascal), « Front national : la drôle de défaite », art. cité.

leur expliquant que le FN était une droite comme les autres¹. Cependant, ces reports ne sont suffisants que pour acquérir le siège de Hyères dans le Var. Partout ailleurs, la gauche l'emporte : cinq des huit sièges marseillais sont à gauche. En revanche, dans les nombreuses circonscriptions où l'URC a besoin des voix des électeurs du FN pour battre la gauche, les reports sur le candidat de droite classique sont très bons : selon le sondage « sortie des urnes » CSA réalisé le 12 juin, 91 % des électeurs du FN qui sont allés voter au second tour ont choisi le candidat de la droite classique². Lors du second tour de l'élection présidentielle, 78 % seulement des électeurs de J.-M. Le Pen avaient choisi J. Chirac. La discipline des électeurs d'extrême droite s'est sensiblement améliorée et l'accord Gaudin n'y a pas peu contribué.

Ce processus d'homogénéisation des droite classique et extrême pose deux problèmes. D'une part, il accélère les tendances centrifuges qui traversent les diverses composantes de l'URC et renforce la volonté d'autonomie politique de certains centristes. D'autre part, il érige l'extrême droite en « cheval de Troie » de la droite classique. A ce premier élément de « décomposition politique » de la droite, il faut en ajouter un deuxième : la « libéralisation » et « l'eupéanisation » à marche forcée du courant gaulliste ont libéré un espace politique pour l'extrême droite. La droite populaire et nationaliste, longtemps représentée et canalisée par le mouvement gaulliste, semble souvent se regrouper sous la bannière de J.-M. Le Pen. Un des défis majeurs lancés à la droite classique est la reconquête de cet espace nationaliste et populaire. Enfin, dernier défi — de nature sociologique celui-là — celui de la « vampirisation » de la base populaire de la droite classique par l'extrême droite. En effet, J.-M. Le Pen a attiré l'essentiel de la clientèle populaire de la droite ainsi qu'une part importante de ces nouveaux électeurs auprès desquels les vieilles forces politiques se revivifient. Le candidat du FN rassemble sur son nom, le 24 avril, 20 % des ouvriers, alors que J. Chirac et R. Barre en rassemblent péniblement à eux deux 16 %. Chez les

1. En considérant que tous les électeurs de gauche du premier tour se reportent sur le candidat de gauche au second, que tous les électeurs d'extrême droite se reportent sur le candidat du FN, que 55 % des électeurs abstentionnistes du premier tour et ayant été voté au second se portent sur le candidat de gauche, que tous les électeurs du premier tour sont allés voter au second, on peut estimer que 69 % des électeurs de la droite classique se sont reportés sur le FN.

2. Sondage « sortie des urnes » CSA, le 12 juin 1988, auprès de 3 895 électeurs.

jeunes de dix-huit-vingt-quatre ans, J.-M. Le Pen obtient un pourcentage de 17 % nettement supérieur à la moyenne nationale, alors que J. Chirac, avec 12 %, est très nettement sous-représenté et R. Barre, avec 17 %, légèrement sur-représenté. Le 5 juin, les candidats du FN obtiennent 19 % des suffrages ouvriers et 15 % des suffrages des jeunes¹. Ce dynamisme social et démographique de l'extrême droite pose de redoutables problèmes à une droite classique à la recherche d'un souffle nouveau. Plus que celui-ci, la droite traditionnelle trouve un ballon d'oxygène provisoire dans le mode de scrutin majoritaire à deux tours. Aux élections législatives de juin 1988, grâce à ce mode de scrutin, le nombre des députés du FN est ramené de trente-cinq à un et la formation d'extrême droite perd ainsi une bonne part de sa « visibilité » politique. Aux élections cantonales du 25 septembre 1988, l'effet répété du mode de scrutin majoritaire et l'enjeu très localisé provoquent une forte érosion de l'influence électorale du FN. Avec 5,2 % des suffrages exprimés (soit environ 7 % au plan national, si l'on tient compte du fait que le FN n'a pas de candidats dans un quart des cantons renouvelables), le FN enregistre sa plus mauvaise performance depuis quatre ans. Celle-ci ne doit pas préjuger des résultats électoraux à venir. Les élections municipales de mars 1989 et les élections européennes de juin 1989 sont à la représentation proportionnelle ou comportent un élément proportionnaliste et redonneront plus d'espace politique au FN. Mais, à la fin de l'année 1988, de nombreux éléments favorisent l'érosion du FN : la succession d'élections au scrutin majoritaire où les bulletins de vote en faveur du FN ne débouchent pas sur des élus, la nouvelle — et tardive — attitude de fermeté du RPR et de l'UDF qui tentent d'isoler le FN, la faiblesse et les divisions internes de l'appareil du FN qui a du mal à dégager des candidats ayant une certaine notabilité et, enfin, la crispation du parti et de son leader sur des thèmes et des attitudes de l'extrême droite de toujours. Cependant, la logique sociale (la crise économique et son cortège d'effets sociaux) qui sous-tend l'implantation électorale du FN et la crise de la représentation politique qui voit la capacité d'intégration des électorats par les grands partis classiques di-

1. Cf. sondage « sortie des urnes » CSA, 24 avril 1988 et sondage post-électoral SOFRES réalisé pour la presse de province auprès d'un échantillon national de 1 000 électeurs interrogés du 14 au 16 juin 1988.

minuer, sont deux éléments durables qui permettent de dire qu'on reparlera encore du FN¹.

1. Toutes les cartes de ce chapitre ont été réalisées au Centre d'information des données socio-politiques (Grenoble) sous la direction de Bernard Bouhet. Pour chaque scrutin, nous avons classé les départements par ordre décroissant des valeurs (% des suffrages exprimés) obtenues par les candidats d'extrême droite, puis découpé cette distribution en quartiles.

Tableau 1. Tableau général des suffrages d'extrême-droite
sous la Cinquième République (France entière).

	Elections	Suff. Extrême- droite	%inscr.	%expr.
1958	Législatives (1er tour)	526.644	1,9	2,6
1962	Référendum (accords d'Evian)	1.809.074	6,6	9,2
1962	Législatives (1er tour)	139.200	0,5	0,8
1965	Présidentielle (1er tour)	1.260.208	4,4	5,2
1967	Législatives (1er tour)	124.862	0,4	0,6
1968	Législatives (1er tour)	18.933	0,1	0,1
1973	Législatives (1er tour)	122.498	0,4	0,5
1974	Présidentielle (1er tour)	190.921	0,6	0,8
1978	Législatives (1er tour)	210.761	0,6	0,8
1979	Européennes	265.911	0,8	1,3
1981	Législatives (1er tour)	90.422	0,2	0,4
1984	Européennes	2.210.334	6,0	11,2
1986	Législatives (1er tour)	2.760.880	7,4	9,9
1988	Présidentielle (1er tour)	4.375.894	11,5	14,4
1988	Législatives (1er tour)	2.391.973	6,3	9,9

Tableau 2. Taille des communes et niveau du
vote Le Pen en 1984 (% exprimés).

Communes	Vote Le Pen
Moins de 3.500 hab.	9
De 3.500 à 9.000 hab.	10,3
De 9.000 à 30.000 hab.	11,9
De 30.000 à 100.000 hab.	13,3
Plus de 100.000 hab.	15,3

Tableau 3. Evolution des forces politiques de 1981 à 1988
et niveau de J.M. Le Pen en 1988 (% inscrits)*

Evolution (1981-1988)		Niveau de J-M. Le Pen (1988)
PC	perdes faibles - 3,9	(23) 9,5
	perdes sensibles - 6	(29) 11
	perdes fortes - 7,4	(25) 10,8
	perdes très fortes - 9,6	(19) 13,6
PS	gains faibles + 2,1	(27) 13
	gains sensibles + 3,8	-(28) 11,6
	gains forts + 5,7	(24) 9,4
	gains très forts + 8,3	(16) 8,8
Droite trad.	perdes faibles - 6,1	(14) 9,2
	perdes sensibles - 8,3	(26) 10,4
	perdes fortes - 10,4	(38) 11,2
	perdes très fortes - 13,7	(17) 12,5

* Entre parenthèses figure le nombre de départements appartenant à chaque classe.

Tableau 4. L'évolution du vote d'extrême-droite de 1984 à 1988 dans les catégories sociales (%).

	1984	1986	1988
<u>Ensemble électoral</u>	11	10	15
<u>Sexe</u>			
Homme	13	12	19
Femme	9	7	11
<u>Age</u>			
18-24 ans	12	9	17
25-34 ans	11	8	15
35-49 ans	12	9	18
50-64 ans	11	12	14
65 ans et +	9	9	11
<u>Profession de l'électeur</u>			
Agriculteur	13	11	20
Patron ind. et con.	21	14	27
Prof.lib., cadre sup.	12	9	11
Cadre moyen	13	10	15
Employé	12	7	14
Ouvrier	9	11	20
Sans profession	14	9	15
<u>Religion</u>			
Catho.prat.régulier	-	9	12
Catho.prat.irrégul.	-	11	13
Catho.non prat.	-	10	19
Autres religions	-	6	10
Sans religion	-	7	10
<u>Secteur d'activité</u>			
Salarié du privé	13	12	16
Salarié du public	9	7	12
Indépendant	17	13	25
Chômeur	13	14	17

Sondage "sortie des bureaux de vote", BVA réalisé le 17 juin 1984 auprès de 7.500 électeurs; sondage "sortie des urnes", BVA effectué le 16 mars 1986 auprès d'un échantillon de 4.229 électeurs; sondage "sortie des urnes", CSA effectué le 24 avril 1988 auprès d'un échantillon de 3.424 électeurs.

Tableau 5. Les motivations de vote (%).

Au moment de voter, quels sont les problèmes qui ont le plus compté pour vous? (plusieurs réponses possibles).

Electors :	Le Pen	Chirac	Barre	Mitterrand	Lajoie	Total
Immigrés	59	21	17	13	12	22
Violence, insécurité	55	44	31	21	18	31
Chômage	41	41	41	47	59	45
Impôts	24	20	18	20	27	20
Sécurité sociale	21	20	16	28	41	24
Compétitivité de l'économie française	21	35	35	16	12	23
Education, formation	20	26	33	31	33	29
Inégalités sociales	18	17	19	43	50	21
Rôle de la France dans le monde	16	32	20	17	9	21
Construction de l'Europe	15	28	21	20	7	21
Haussé des prix	13	11	12	17	34	15
Privatisations	7	11	5	6	18	8
Environnement, écologie	6	5	8	9	16	11

Sondage "sortie des urnes", CSA réalisé le 24 avril 1988
auprès d'un échantillon de 5.424 électeurs.